

Communiqué de presse de l'ADTC - Grenoble

« Ré-organisation » du réseau des lignes Express Transisère Le Conseil général de l'Isère reste sourd aux demandes des usagers et élus

Une demande unanime de suspension de la restructuration

Lors du comité des lignes Express Transisère organisé par le Conseil général de l'Isère (CGI) le 15 décembre 2014, les nombreux usagers présents ainsi que les élus représentant les Autorités Organisatrices des Transports du Grésivaudan, du Voironnais et de l'agglomération grenobloise ont demandé unanimement au CGI la suspension de la restructuration des lignes Express de la région grenobloise prévue pour le 5 janvier 2015.

Des aménagements anecdotiques

Ce 19 décembre 2014, le CGI se contente de mettre sur le site internet www.transisere.fr un compte-rendu de ce comité de ligne. Ce compte-rendu est incomplet et ne fait notamment pas mention de la demande de rétablissement de la desserte de Domène.

Le CGI annonce dans ce compte-rendu des aménagements certes utiles (arrêt de 18 courses par sens de la ligne Express 2 Champ Près Froges - Voreppe aux arrêts des lycée et collège de Villard-Bonnot jusqu'à la fin de l'année scolaire, desserte modifiée de quelques lignes scolaires Transisère) mais complètement anecdotiques au regard de la demande unanime exprimée en comité de ligne : suspension de la restructuration des lignes Express de la région grenobloise.

La restructuration des lignes Express de la région grenobloise doit être suspendue

L'ADTC demande la mise en place immédiate d'une concertation associant élus et usagers pour permettre le maintien et le développement d'une offre attractive et lisible des lignes Express de la région grenobloise.

L'ADTC appelle les usagers à rester mobilisés en informant ses voisins, amis et collègues de ces changements inacceptables et en suivant les appels à mobilisation à venir.